

VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/084 FINANCE – Affectation du résultat 2023 budget annexe RABLV

République française

Département des Yvelines

Canton de Houilles

Le Conseil municipal se compose de **39 membres**

Le nombre des Conseillers municipaux en exercice est de **39** Le 24 septembre 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 18 septembre 2024).

PRÉSENTS:

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} GOUAR Saara, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M.CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M^{me} PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR:

- M. CHAMBERT Julien
- M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine
- M^{me} OROSCO Claire
- M^{me} DUFOUR Florence
- M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle
- M. SIMONIN Sébastien
- M. FONTANA Alexandre
- M^{me} COLLET Jennifer
- M. GOUT Christophe
- M^{me} MICHEL Fleur
- M. BOIVIN Claude

par M^{me} PRIM Céline par M. BORDES Joël par M^{me} LABUS Ewa par M. HAUDRECHY Christophe par M^{me} MARTINHO Sandrine par M. CHAMBON Julien par M. BATTISTINI Clément

par M. CADIOU Patrick
par M. BERTRAND Romain

par M. LECLERC Grégory par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE : / DÉPART EN COURS DE SÉANCE : /

ABSENCES:

M^{me} BROUTIN Gaëlle

Accusé de réception en préfecture 078-217803113-20240927-DCM24-084-DE Date de télétransmission : 27/09/2024 Date de réception préfecture : 27/09/2024



VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2024

DCM 24/084
DIRECTION DES FINANCES

Objet : Affectation du résultat du compte administratif 2023 – Budget annexe Résidence autonomie Les Belles Vues (RALBV)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 et R. 2311-12,

Vu la délibération n°24/028 du 2 avril 2024 portant approbation du compte administratif 2023 de la Résidence autonomie Les Belles Vues,

Considérant que les résultats d'exécution à la clôture de l'exercice 2023 présentent :

- Un excédent de la section de fonctionnement de 43 750,63 €
- Un excédent de la section d'investissement de 125 592,61 €
- Un solde des restes-à-réaliser de 28 558,21 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ A LA MAJORITE DES VOTANTS (27 voix pour du groupe Houilles la Ville que J'Aime, 3 abstention du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, et 8 voix contre dont 7 du groupe ID Commune et 1 DE M. HERAUD),

Article 1er:

RAPPORTE la délibération n°24/029 relative à l'affectation du résultat du compte

administratif 2023,

Article 2:

AFFECTE les résultats 2023 comme suit :

- Article 002 « résultat de fonctionnement reporté » : 43 750,63 €
- Article 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » : 125 592,61 €

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1 du CGCT ont été accomplies pour le présent acte.

AR. délivré le : 27/09/2024

Publication effectuée le : 27/09/2024

Exécutoire ce jour : 27/09/2024

Le Maire,
Conseiller départemental des Yvelines

Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture 078-217803113-20240927-DCM24-084-DE Date de télétransmission : 27/09/2024 Date de réception préfecture : 27/09/2024